



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT **N° 04/DRAIRO/BH/2021**

Le Mardi 05 Octobre 2021 à 11h du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion du complexe administratif et culturel des Habous d'Oujda, sis au Bd Mbarek Elbekkay Lahbil Route de Taza (en face à la mosquée Mohammed 6) à Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les Travaux d'entretien de la Mosquée Ibn Abdelbar à Oujda, Sise dans la Préfecture d'Oujda Angad, et de la Mosquée El Fath à Ain Bni Mathar, Sise dans la Province de Jerada, En Lot Unique.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré depuis le service des affaires administratives et financières de la Délégation Régionale des Affaires Islamiques de la Région de l'Oriental, sis au Bd Mbarek Elbekkay Lahbil Route de Taza (en face à la mosquée Mohammed 6) à Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques : www.habous.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **30000.00 DH (TRENTE mille dirhams)**
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42, 44 et 46 de l'arrêté du ministre des habous et des affaires islamiques N° 258.13 du 13 septembre 2013 fixant le système des marchés de travaux, de fournitures et de services que conclue l'administration des Habous au nom des Habous générales.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Délégation Régionale des Affaires Islamiques de la Région de l'Oriental, sis au Bd Mbarek Elbekkay Lahbil Route de Taza (en face à la mosquée Mohammed 6) à Oujda.
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation conformément à l'article 39 de l'arrêté du ministre des Habous et des affaires islamiques N°258.13 fixant le système des marchés de travaux, de fournitures et de services que conclue l'administration des Habous au nom des Habous générales.